

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire de l'Avant-pays- Savoyard

ENTRE

Le syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard

Représenté par Guy DUMOLLARD, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du (date du Conseil Syndical),
Ci-après désigné par le Président du SMAPS,

La Communauté de communes Val Guiers,

Représentée par son Président Paul REGALLET, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du (date du Conseil communautaire),

La Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette,

Représentée par son Président André BOIS, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du (date du Conseil communautaire),

La Communauté de communes de Yenne,

Représentée par son Président Guy DUMOLLARD, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du (date du Conseil communautaire),

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Monsieur Pascal BOLOT, Préfet,

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Article 1 - Objet du contrat de relance et de transition écologique

L'objet du présent document est de définir un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la relance et la transition écologique du territoire autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet de territoire résilient et durable.

Il s'inscrit

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans le territoire ;
- Dans le temps long en forgeant le projet du territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire la démarche de transformation à moyen et long terme du territoire de l'Avant Pays Savoyard, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés.

Pour réussir ces grandes transitions, le CRTE s'enrichit de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

Il permet, enfin, de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions influencent le projet de territoire. Pour l'Avant-pays-Savoyard, on peut citer de façon non exhaustive les coopérations suivantes :

- Coopérations sur les mobilités avec Métropole Savoie
- Coopérations avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse sur le tourisme, le Contrat Territorial de Savoie (CTS), l'OPAH et l'économie
- Coopérations avec le Parc naturel de Chartreuse sur le tourisme, Leader et TEPOS
- Coopérations sur la Via Rhôna avec les 10 territoires concernés entre Lyon et Genève
- Coopération sur le Contrat Territoire d'Industrie La Tour du Pin-Grésivaudan

- Coopération sur les Programmes européens : Leader et ALCOTRA Graies Lab (territoires Savoyards et Italiens), Natura 2000, Vignobles et découvertes, ...
- Réseaux départementaux : Programme Alimentaire Territorial, politiques jeunesse et culturelles (Savoie Biblio, ...).
- ...

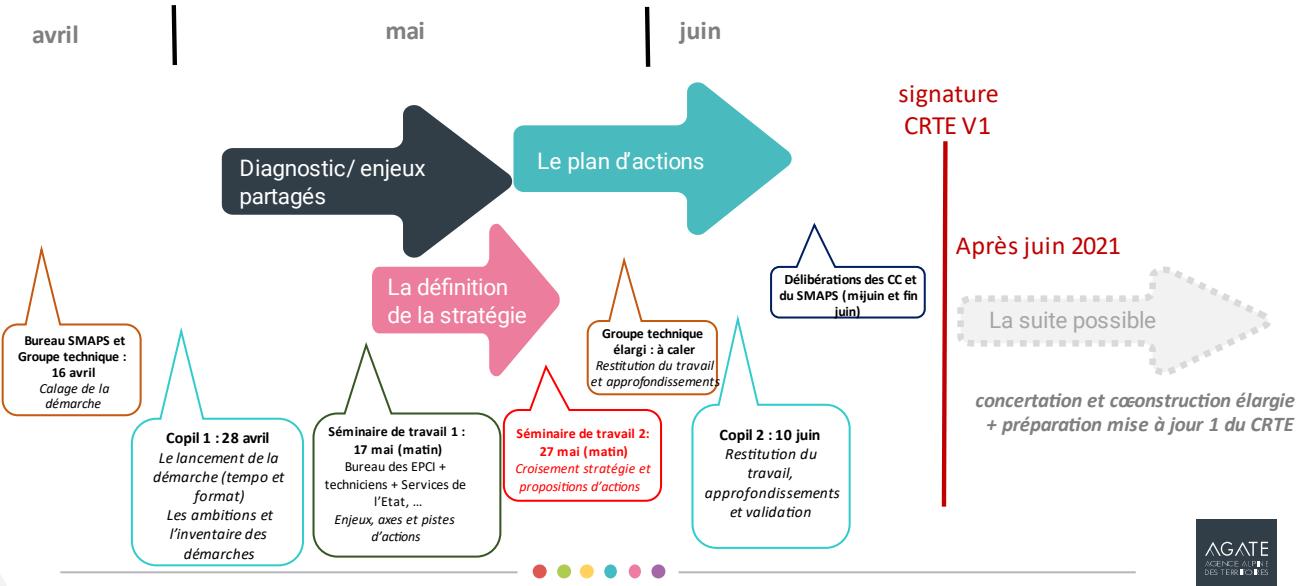
Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

La démarche d'élaboration du présent CRTE a été la suivante :

- Partage du diagnostic et des enjeux : à partir du recensement des différentes démarches territoriales et intercommunales menées et en cours sur le territoire, différents supports ont été réalisés pour préparer notamment les séminaires de travail. Une note de contexte et d'enjeux « ensemblier » dont est issue la partie 3.1 ci-dessus a été rédigée.
- Recensement et inventaire des projets : une mobilisation du SMAPS, des Communautés de communes et des communes a été engagée pour recenser les projets opérationnels pour le CRTE version 1 de façon concomitante aux différentes instances réunies (comité de pilotage, séminaires, groupe projet, ...). Pour la version 2 du CRTE, il est prévu une concertation élargie aux partenaires institutionnels et socio-professionnels.
- Séminaires de travail : 2 séminaires ont été organisés :
 - o 1^{er} Séminaire pour partager des données clefs, des enjeux thématiques et des axes stratégiques et faire remonter les pistes de projets
 - o 2^{ème} séminaire pour affiner la stratégie et assurer la concordance avec les propositions d'actions. Celles-ci ont été analysées au regard de leur temporalité et aussi sur leur degré de maturité et leur compatibilité avec la stratégie élaborée. Cette partie devra être retravaillée pour cibler davantage les actions prioritaires.
- Comité de pilotage :
 - o Restitution des temps d'échanges
 - o Analyse des propositions d'actions et priorisation effectuée en COPIL
 - o Echanges avec les services de l'Etat sur l'éligibilité des projets/ actions au plan de relance et aux dispositifs de financement mobilisables par le CRTE

La démarche pour le CRTE



Article 2 - Ambition du contrat de relance et de transition écologique

Le contrat de relance et de transition écologique contribue à l'ensemble des priorités stratégiques inscrites dans le projet de territoire, et notamment :

- logement, cadre de vie, foncier
- circuits courts, agriculture, foncier,
- Economie
- Tourisme, loisirs,
- Culture, sport, cohésion sociale, santé, services
- Sobriété énergétique et production d'énergie renouvelable
- Environnement, eau, assainissement, déchets
- biodiversité, forêt, paysage,
- mobilité, numérique
- ...

Certaines de ces priorités sont inscrites dès le début du contrat, d'autres seront ajoutées au cours de son exécution. Le CRTE remplacera progressivement et de manière pragmatique les dispositifs de contractualisation existants de droit commun et thématiques. Il intégrera notamment les programmes mis en œuvre par le Gouvernement au profit des territoires récapitulés dans le tableau suivant :

Contrats	Objets/parties	Date de signature	Echéance
Action Cœur de ville	Pont de Beauvoisin	2019	
Petite ville de demain	Saint-Genix Villages, Pont de Beauvoisin	2021	2026
TEPOS	SMAPS	2019	2019-2025

CONTRAT TERRITOIRES INDUSTRIE LA TOUR DU PIN - GRESIVAU DAN	DU D' - GRESIVAU DAN	CA du Pays Voironnais, Cc Bièvre Est, CC Le Grésivaudan, CC Coeur de Chartreuse Les Vals du Dauphiné CC Val Guiers, Le Conseil régional Auvergne-Rhône- Alpes, L' État,	2020	2020-2022
---	-------------------------------	---	------	-----------

Outils et programmes	Objets/parties	Date de signature	Echéance
Opération de revitalisa- tion de territoire (ORT)			
Opération programmée d'amélioration l'habitat (OPAH)	Depuis 2006, la 3ème OPAH s'est terminée en octobre 2020. Une politique Habitat est en cours de définition.		
France services	Communauté de communes de Yenne Communautés de communes Val Guiers (en cours)	Labellisation en 2020 En cours de labélisation	

Article 3 – Présentation du territoire de l'Avant Pays Savoyard

3.1 Synthèse du diagnostic

L'Avant Pays Savoyard est composé de plusieurs micro-bassins de vie (Yenne, Novalaise, St Genix-les-Villages, Pont de Beauvoisin....) autours desquels s'organise l'économie présente du territoire (64 % des emplois salariés). Si l'arrivée des familles a conduit les collectivités à bien se structurer en matière d'accueil collectif de la petite enfance, non seulement des besoins persistent sur ce sujet, mais d'autres tendent à émerger avec le nécessaire départ des jeunes à partir du Lycée, comme le développement d'une offre sportive et culturelle adaptée notamment à ce public. Par ailleurs, si le profil du territoire reste familial, le vieillissement de la population crée des besoins forts en termes de services et de logements pour les personnes âgées. Ainsi, à l'échelle du territoire la question de la coopération sur les grands équipements et services demeure importante : la préservation de l'hôpital, le maintien des services, la mobilité avec la desserte ferroviaire, l'offre de formation (Lycée, collège), l'accès à l'art et à la culture, et notamment avec la lecture publique, le spectacle vivant...

Situé à l'ouest du Département de la Savoie, le long de la frontière historique avec le Dauphiné (Isère) et l'Ain, le territoire de l'Avant-Pays Savoyard se compose de **34 communes et de 3 intercommunalités** : les communautés de communes Val Guiers, du Lac d'Aiguebelette et de Yenne, regroupées au sein du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays- Savoyard, créé en 1995.

Peuplé de 25454 habitants en 2018, l'Avant Pays Savoyard est un territoire attractif, alliant un cadre de vie rural et apaisé à une bonne proximité avec les grandes agglomérations de Chambéry, Aix les Bains et Lyon, maillées par un réseau autoroutier performant, accessible en divers points du territoire.

L'habitat de l'Avant Pays Savoyard est principalement constitué de maisons individuelles, réparties sur l'ensemble du territoire dont la densité moyenne est inférieure aux moyennes régionale et nationale.

Corollaire de ces caractéristiques, le territoire affiche une forte dépendance à la voiture, l'Avant Pays Savoyard présentant, en outre, un taux d'emplois parmi les plus élevés du département, 64 % des actifs travaillant toutefois en dehors du territoire.

Sur la base de ces constats, le SCOT de l'Avant Pays Savoyard, approuvé en 2015, vise à favoriser l'émergence d'une ruralité moderne et d'un développement équilibré, en portant les enjeux de proposer de nouvelles formes d'habitat préservant l'identité du territoire, de favoriser la mixité sociale, d'éviter le mitage et de renforcer les polarités autour d'une armature entre bourgs centres et villages, afin de préserver le capital économique, agricole et naturel du territoire.

Lauréat TEPCV en 2017, l'Avant Pays Savoyard s'est engagé dans une politique climatique volontariste en contractualisant en 2020 avec la Région son intégration dans la communauté TEPOS. Ainsi, il entend développer la sobriété et l'efficacité énergétique de tous ses secteurs d'activité et favoriser la production d'énergie renouvelable en vue de lutter contre le réchauffement climatique, diminuer sa vulnérabilité à ses effets inéluctables et contrer la précarité énergétique. Les secteurs de l'habitat et des transports constituent, dans ce cadre, des secteurs prioritaires sur lesquels de nombreuses actions sont envisagées (adhésion à la plateforme départementale de

rénovation énergétique des logements, schéma directeur cyclable, aménagement d'aires de covoiturage...) Afin de promouvoir les objectifs visés par cet engagement, l'Avant Pays Savoyard s'est également fixé l'ambition de l'exemplarité en travaillant notamment sur la sobriété énergétique des bâtiments publics.

S'étendant sur plus de 300 km², le territoire présente une grande diversité d'espaces, composés de reliefs de grande qualité paysagère et environnementale s'articulant autour d'un réseau hydrographique important alliant zones humides (marais de Lagneux et de Chevelu), cours d'eau (Rhône, Guiers...) et lacs (Aiguebelette et Chevelu). Il bénéficie à cet égard de plusieurs classements, assurant la protection ou le suivi de ces espaces : Réserve Naturelle Régionale sur le territoire du lac d'Aiguebelette, en cours de demande d'intégration au PNR de Chartreuse, sites NATURA 2000... L'agriculture est fortement présente mais en mutation depuis quelques années avec une forte décroissance du nombre d'exploitations agricoles et une augmentation importante des surfaces en agriculture biologique, le territoire affichant sur ce dernier point le score le plus élevé de la Savoie. L'élevage bovin laitier occupe fortement le territoire, 75 % de la SAU étant dédiés aux prairies fourragères ; le lait est valorisé localement via les fromageries coopératives et privées, modernisées récemment, qui proposent des produits reconnus et de qualité, facteur indéniable du dynamisme de l'agriculture locale. Le nord du territoire est principalement occupé par la production viticole avec 300 hectares de vignes ; la production maraîchère reste, quant-à-elle, relativement modeste, mais en plein développement. La forêt couvre 38 % du territoire. Majoritairement sous domaine privé, son morcellement en complexifie la gestion et l'exploitation.

L'Avant Pays Savoyard est composé de plusieurs micro-bassins de vie (Yenne, Novalaise, St Genix-les-Villages, Pont de Beauvoisin....) autours desquels s'organise l'économie préentielle du territoire (64 % des emplois salariés). Si l'arrivée des familles a conduit les collectivités à bien se structurer en matière d'accueil collectif de la petite enfance, non seulement des besoins persistent sur ce sujet, mais d'autres tendent à émerger avec le nécessaire départ des jeunes à partir du Lycée, comme le développement d'une offre sportive et culturelle adaptée notamment à ce public. Par ailleurs, si le profil du territoire reste familial, le vieillissement de la population crée des besoins forts en termes de services et de logements pour les personnes âgées. Ainsi, à l'échelle du territoire la question de la coopération sur les grands équipements et services demeure importante : la préservation de l'hôpital, le maintien des services, la mobilité avec la desserte ferroviaire, l'offre de formation (Lycée, collège), l'accès à l'art et à la culture, et notamment avec la lecture publique, le spectacle vivant...

Très présente, diversifiée et vivace sur l'Avant Pays Savoyard, l'industrie offre une bonne résistance au phénomène de désindustrialisation que connaissent les territoires ruraux. Avec le Parc d'Activités Val Guiers en connexion immédiate avec l'A43, le territoire s'est doté d'un équipement adapté aux besoins d'extension des entreprises présentes et à l'accueil de nouvelles activités. Ce tissu économique est toutefois confronté aux problématiques de formation et de recrutement -ce qui a justifié l'engagement de la Communauté de communes Val Guiers dans le contrat Territoires d'industries *La tour du Pin – Grésivaudan en 2020-* ainsi qu'à la diminution de la disponibilité foncière, même si certaines communes se trouvent confrontées à des problématiques d'importantes friches industrielles parfois au cœur de la trame urbaine.

Enfin, Le territoire bénéficie d'une attractivité touristique, essentiellement estivale, reposant sur les activités de pleine nature et l'itinérance. Les plages du Lac d'Aiguebelette, les eaux vives du Rhône et du Guiers, les 250 km d'itinéraires pédestres (chemins de Compostelle), les 300 km d'itinéraires VTT et les nombreux itinéraires cyclables (Via Rhôna, ...) constituent un terrain de jeux riche, varié et d'une grande qualité, autant pour les habitants du territoire que pour les agglomérations voisines et expliquent cette saisonnalité touristique qui conduit ponctuellement à des pics de fréquentation et

des difficultés croissantes de circulation. Afin de garder la maîtrise de ce phénomène, le Pays du Lac d'Aiguebelette, signature touristique de l'Avant-Pays-Savoyard, a récemment élaboré une nouvelle stratégie de développement et de destination touristique visant notamment à développer une offre touristique qualitative qui favorise le slow tourisme et une augmentation de la fréquentation en intersaison (tourisme 3 saisons).

3.2. Résumé du projet de territoire collaboratif et partagé / Les orientations stratégiques

Le projet de territoire est bâti autour de 7 orientations stratégiques auquel un programme d'actions vient répondre. L'annexe 1 détaille plus avant le projet de territoire et ses orientations stratégiques. En cas d'évolution en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

A la signature du présent contrat, ces orientations stratégiques sont les suivantes :

1 – Habiter : pour un habitat durable, diversifié et adapté à tous les âges de la vie

Affirmer le caractère rural du territoire par les murs porteurs que sont l'environnement, les paysages et l'agriculture et **Renforcer l'équilibre du territoire au travers de l'armature** du Scot (polarités, pôles relais, maillage des villages...)

- 1-1 Faciliter le parcours résidentiel en adaptant l'offre de logements aux besoins des habitants (particulièrement les personnes âgées, les plus jeunes, les petits ménages, les nouveaux actifs...)
- 1-2 Favoriser l'efficacité énergétique
- 1-3 Repenser le bâti à travers la mixité des fonctions
- 1-4 Réduire la consommation foncière pour l'habitat

2 - S'alimenter : vers une agriculture de qualité ancrée sur son territoire

- 2-1 Développer les productions locales pour des habitants-consomm-acteurs :
- 2-2 Favoriser de nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et des ressources (eau) et l'adaptation aux changements climatiques
- 2-3 Rapprocher producteurs et acteurs locaux pour mieux cohabiter
- 2-4 Aider la création de réserves foncières et favoriser les installations

3 - Travailler, entreprendre : une dynamique économique et d'emplois renforcée par de nouvelles pratiques

- 3-1 Renforcer l'attractivité économique du territoire et définir une stratégie globale d'implantation des activités de développement économique
- 3-2 Mettre en place une politique foncière et immobilière pour les activités artisanales, agricoles et industrielles
- 3-3 Accompagner l'économie vers les enjeux de transition, de sobriété énergétique et la digitalisation (télétravail, vente sur internet...) et favoriser son développement pour répondre aux nouveaux besoins des clientèles
- 3-4 Valoriser l'expertise du tissu économique local pour permettre une meilleure connaissance des opportunités sur le territoire et aider les entreprises à recruter
- 3-5 Améliorer l'environnement économique et l'accueil de (nouveaux) salariés

4 – Accueillir : Une destination touristique Le Pays du Lac d'Aiguebelette fondée sur le slow tourisme et l'écotourisme

- 4-1 Valoriser le territoire et la Destination Pays du lac d'Aiguebelette ainsi que ses composantes, avec une attention sur la basse-saison et ailes de saison
- 4-2 Pérenniser les activités économiques et la création d'emplois dans le tourisme
- 4-3 Faciliter la montée en compétences des acteurs du tourisme (élus, Offices de Tourisme, prestataires...)
- 4-4 Développer des outils pour gérer la sur-fréquentation de certains sites
- 4-5 Concrétiser le contrat Ambition Tourisme avec la Région et le Département

5 - S'épanouir et s'accomplir : pour une offre de services et d'équipements adaptée et dimensionnée aux besoins des habitants

Développer des lieux et services mutualisés :

- 5-1 De types Msap /France Services pour orienter et accompagner les usagers (notamment les plus vulnérables) dans leurs démarches,
- 5-2 Assurer le maillage des équipements et services au public (, l'interconnaissance et la mise en réseau des différents acteurs sociaux et médico-sociaux
- 5-3 Soutenir la vie associative locale et le lien social
- 5-4 Continuer à déployer l'offre d'accueil (individuel et collectif) pour la petite enfance et accompagner la parentalité
- 5-5 Mieux impliquer et intégrer les jeunes dans la vie locale (emplois, instances locales, sport, culture, loisirs, ...), et notamment les 18-25 ans
- 5-6 Offrir des lieux de vie, des logements, des solutions de mobilité, correspondant aux besoins et attentes des personnes âgées
- Développer une offre culturelle et sportive adaptée aux besoins des habitants :
- 5-7 Adapter l'offre d'équipements sportifs aux usages et pratiques du territoire
- 5-8 Encourager la pratique artistique et culturelle
- 5-9 Favoriser l'accès de la population à des services et équipements culturels de qualité
- 5-10 Consolider une politique de lecture publique
- 5-11 Poursuivre la professionnalisation et la structuration des acteurs culturels

6 - Vivre avec son environnement et le préserver : engager le territoire dans sa transition écologique

Déployer la stratégie Territoire à Energie Positive à toutes les échelles du territoire

- 6-1 Réduire les consommations énergétiques du territoire (tous secteurs dont les bâtiments et les transports ; audits préalables...)
- 6-2 Développer la production locale d'énergies renouvelables

Adapter le territoire et préserver ses ressources

- 6-3 Maîtriser l'usage des sols
- 6-4 Préserver les écosystèmes vulnérables
- 6-5 Préserver la disponibilité et la qualité de la ressource en eau
- 6-6 Organiser la filière bois (foncier, accessibilité)
- 6-7 Harmoniser et améliorer la gestion des déchets
- 6-8 Préserver et préparer le territoire face au changement climatique
- 6-9 Mobiliser les acteurs et les habitants autour de la transition écologique

7 - Se déplacer ... ou pas : pour des mobilités et une transition numérique qui profitent à tous

Développer une vision d'ensemble pour des mobilités facilitées et actives

- 7-1 Organiser avec la Région un renforcement de la desserte de transports en commun (réseau ferré TER, lignes de bus, ...) et la promouvoir

- 7-2 Apporter à tous (jeunes, personnes âgées, ...) et partout des solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture
- 7-3 Faciliter les déplacements doux entre les villages et les bourgs principaux (pour tous les usages: travail, loisirs, tourisme; et tous les usagers)
- 7-4 Réduire les problématiques liées aux déplacements pendulaires notamment vers Chambéry
- 7-5 Réfléchir au développement et à la cohérence de la mobilité électrique et hydrogène

Accompagner vers une transition numérique qui profite à tous

- 7-6 Améliorer la couverture numérique du territoire
- 7-7 Accompagner /former les usagers au numérique (et à l'éco-numérique) et construire des parcours d'inclusion numérique adaptés à tous : individuel et collectif
- 7-8 Développer des espaces de médiation numérique

Le détail des axes thématiques est joint en annexe 1.

3.3. Le Plan d'actions

3.3.1- Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

En accord avec l'ensemble des partenaires respectifs de ces dispositifs, les actions portées par les conventions et contrats préexistants suivants sont reprises dans le présent contrat selon la temporalité indiquée :

Conventions/contrats	Actions	Intégration immédiate	Intégration progressive
Sera vu ultérieurement pour l'ensemble des contrats existants PVD OPAH Territoire d'industrie Etc...	Préciser les actions		

Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

Des modalités d'articulation avec d'autres dispositifs non intégrés dans le contrat (contrats de l'Etat, moyens des opérateurs, contrats des collectivités...) peuvent être précisées.

3.3.2- Validation des actions

La liste des actions prêtes à partir et des projets à réaliser dans les 6 prochaines années sur le territoire est jointe en annexe 2 sous forme d'un tableau.

Le CRTE a un caractère évolutif. À la date de sa signature, il comprend une première série d'actions, notamment issues du plan de relance dont certaines font l'objet d'une fiche action jointe en annexe. D'autres actions ont vocation à s'intégrer ultérieurement, en fonction de leur compatibilité avec le

projet de territoire, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement....

Les actions prêtées sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance définie à l'article 6 en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches projet » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

3.4.3- Les actions de coopération interterritoriale (le cas échéant) - Cette partie sera traitée dans l'avenant prévu à l'automne

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement les territoires.

Les principales coopérations sont indiquées dans l'article 1 du présent Contrat.

Article 4 – Modalité d'accompagnement en ingénierie

Afin de préparer ce CRTE, l'Avant Pays Savoyard a choisi d'être accompagné par AGATE, l'Agence Alpine des Territoires. Ceci a été rendu possible grâce au soutien financier de l'ANCT.

Ces ressources d'ingénierie ont permis au territoire de mener un important travail de concertation, de partage entre les membres des Bureaux des trois EPCI membres sur les éléments de contexte, sur les enjeux pour le territoire et enfin sur les axes stratégiques qui les rassemblent. Cette mission a également permis la mutualisation du recensement de l'ensemble des projets d'investissement en cours ou à venir.

Pour la suite du CRTE, plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler

dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

S'agissant des phases de mise en œuvre des projets, ainsi que du suivi et de l'évaluation du contrat, le territoire pourra mobiliser le soutien en ingénierie des services concentrés de l'État ainsi que de...**ses partenaires.**

Article 5- Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

5.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de la disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

5.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard avec ses 3 EPCI membres assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le contrat concernant plusieurs collectivités, celles-ci organisent la coordination et l'animation à l'échelle de l'ensemble du territoire à travers la désignation d'interlocuteurs désignés, à savoir, les Directeurs généraux des services de la communauté de communes Val Guiers, la communauté de communes de Yenne et de la communauté de communes du Lac d'Aiguebelette, autour de la directrice du Smaps.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. À cette fin, il mobilise l'équipe projet comprenant, outre les personnes suscitées.

Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

5.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE. Il s'appuie sur l'équipe constituée, en préfecture de M et en DDT de M

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient

éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

5.7. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Les citoyens et les acteurs socio-économiques seront mobilisés dans la phase suivante du CRTE. Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

5.8. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;

La maquette financière est fournie **en annexe 3**; elle pourra être saisie dans la plateforme informatique

dédiée dès qu'elle sera opérationnelle.

Des compléments pourront prochainement être apportés par les différents partenaires.

Article 6– Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard propose une gouvernance politique et technique pour une mise en œuvre opérationnelle du CRTE, une gouvernance simple pour une meilleure efficacité et une plus grande lisibilité :

- le SMAPS assure la coordination de la démarche, en lien avec l'Etat
- les trois communautés de communes garantissent l'ancrage territorial du projet
- ensemble ils sont garants de la bonne définition et mise en œuvre du Contrat CRTE

6.1. Le comité de pilotage

Le Comité de pilotage est présidé :

- par le Préfet du département ou son représentant,
- par le Président du Smaps, Guy Dumollard
- et par le Président de la Communauté de communes Val Guiers, Paul REGALLET, le Président de la Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette, André BOIS et le Président de la Communauté de communes de Yenne, Guy DUMOLLARD ...ou leurs représentants.

Il est également composé :

- des services de l'Etat,
- des membres des Bureaux des 3 EPCI
- des DGS des 3 EPCI et du Smaps

Les autres partenaires seront associés dès la 2^{ème} version du CRTE, à partir de l'automne 2021 (Ademe, Région, Département, autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE).

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

6.2. Le comité technique

Le Comité Technique est coprésidé :

- par les représentants de l'Etat et du territoire, avec les 3 Présidents d'EPCI et / ou leurs représentants et le Président du Smaps

Il est composé également :

- des services de l'Etat,
- des DGS des 3 EPCI et du Smaps

- de techniciens des 3 EPCI et du Smaps selon les thématiques
- d'autres représentants selon les sujets traités.

Les autres partenaires seront associés dès la 2^{ème} version du CRTE, à partir de septembre 2021 (entreprises, syndicats, associations, représentants des habitants...)

Il se réunira au moins 2 à 3 fois par an

La coordination régulière du projet est assurée par l'équipe technique du SMAPS, autour de la directrice, Armelle DEVINANT, et des 3 DGS des EPCI membres : CCY Frédéric MEYER, CCGV Stéphane MARTINOTTI, CCLA Ludovic AYOT.

6.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 7 - Suivi et évaluation du CRTE *Cette partie sera traitée dans l'avenant prévu à l'automne*

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Article 8 - Résultats attendus du CRTE *Cette partie sera traitée dans l'avenant prévu à l'automne*

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés et les indicateurs de suivi sont précisés dans chaque fiche action en annexe 2.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Article 9 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 10 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage.

Ajout des signatures

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Projet de territoire avec ses orientations stratégiques

Annexe 2 – Liste des actions et projets préexistants repris dans le cadre du CRTE

Annexe 3 – Maquette financière (

Contrat de Relance et Transition Ecologique (CRTE) de l'Avant-Pays Savoyard

Note d'enjeux et de stratégie



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE

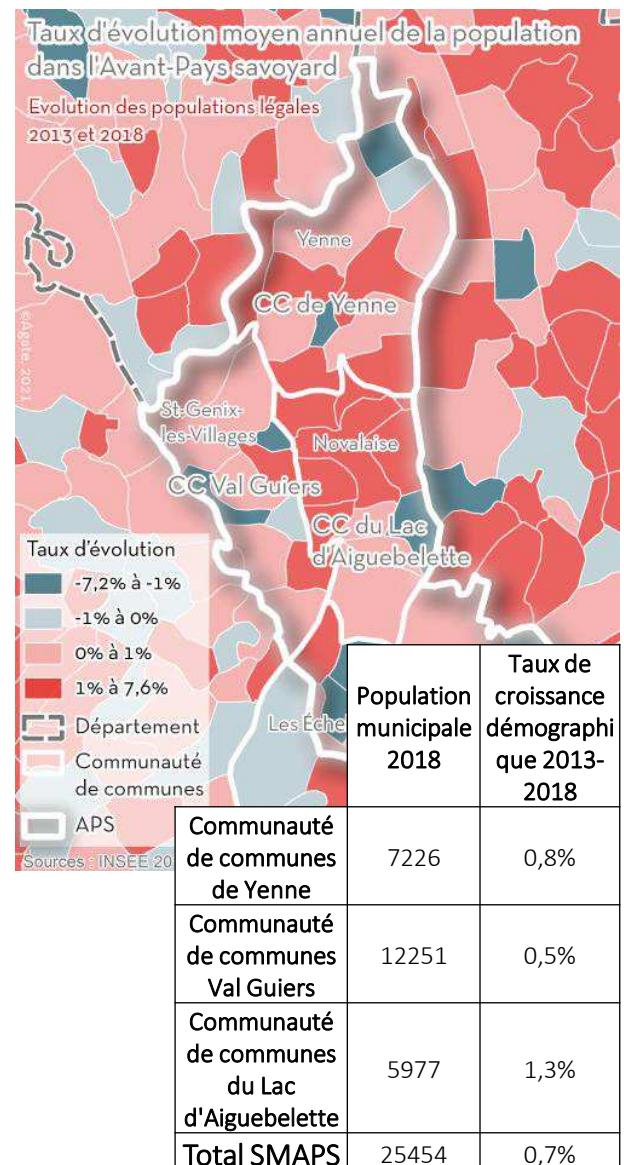
Note d'enjeux et de stratégie

Situé à l'ouest du Département de la Savoie, le long de la frontière historique avec le Dauphiné (Isère) et l'Ain, le territoire de l'Avant-Pays Savoyard se compose de **34 communes et de 3 Communautés de communes** : les Communauté de communes Val Guiers, du Lac d'Aiguebelette et de Yenne, regroupées au sein du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard, créé en 1995.

Par sa proximité avec l'agglomération Chambérienne, la bonne qualité de desserte autoroutière (depuis Lyon et Grenoble) et son cadre de vie, le territoire demeure attractif : avec **25 454 habitants** (population municipale 2018), l'Avant Pays Savoyard connaît une croissance démographique toujours positive (+0,7% par entre 2013 et 2018), supérieure à la moyenne départementale (+ 0,5%/an), même si elle est deux fois moins importante que lors de la période 2008-2013 (+ 1,4%/an).

Le territoire, malgré un vieillissement de sa population, reste attractif pour un public plutôt jeune, des familles avec enfants, avec pour conséquence un **développement de l'habitat** principalement réalisé sous forme de maisons individuelles. La question de l'habitat est depuis une quinzaine d'années au cœur des préoccupations territoriales avec plusieurs Opérations Programmées de l'Habitat (OPAH dont la 1^{ère} mise en œuvre en 2006) puis l'engagement dans un *Schéma de Cohérence Territoriale*, approuvé en 2015.

Entendant favoriser l'émergence d'une ruralité moderne et d'un **développement équilibré**, celui-ci porte l'enjeu de proposer des nouvelles formes d'habitat préservant l'identité du territoire, de favoriser la mixité sociale avec une offre de logements locatifs à loyers modérés, d'éviter le mitage et de renforcer les polarités autour d'une armature entre bourgs centres et villages, afin de préserver le capital agricole et naturel du territoire.



Note d'enjeux et de stratégie

Avec un secteur résidentiel grand consommateur d'énergie (responsable de 26% de la consommation d'énergie finale du territoire), l'enjeu aujourd'hui est celui de **l'efficacité et de la sobriété énergétique** dans l'habitat, mais également dans les autres secteurs, à travers la réduction de la consommation énergétique et la production locale de l'énergie consommée, à partir de sources d'énergies renouvelables. C'est l'intérêt de l'engagement en 2019 pour devenir *un territoire à énergie positive (TEPOS)*, démarche qui a suivi celle de *Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)* en 2017.

L'agriculture caractérise le territoire à travers les paysages qu'elle a façonnés, contribuant à la qualité du cadre de vie, mais également à travers ses fonctions économiques et alimentaires. Si l'Avant Pays savoyard connaît la plus forte décroissance du nombre d'exploitations agricoles de la Savoie, il reste un terroir agricole important avec 15 exploitations pour 1000 hectares de surface agricole utile (SAU) contre 8 en moyenne en Savoie et la plus grande surface en bio de Savoie (avec 1236 hectares, soit 28.7 % des surfaces bio de Savoie). Les prairies du territoire occupent près de 75 % de la SAU pour subvenir en fourrage à l'élevage bovin, laitier essentiellement. La présence de fromageries coopératives et privées importantes ayant fait l'objet de fortes modernisations ces 20 dernières années et proposant des produits reconnus et de qualité est un facteur indéniable de dynamique de l'agriculture. La viticulture est également présente au nord du territoire avec plus de 300 hectares.

La forêt, quant à elle, représente 38 % de la surface du territoire, majoritairement en propriétés privées. Ce morcellement génère des difficultés de gestions et d'exploitations et d'exploitations tant pour le bois d'œuvre que pour le bois de chauffage.

L'Avant Pays Savoyard accueille une **population plutôt active**, (+ 4,0 % d'actifs entre 2012 et 2017 quand la moyenne départementale est à +0,8 % pour la même période). Le taux d'emploi est parmi les plus élevés de Savoie. Si la dynamique de l'emploi est l'une des plus fortes de Savoie (+ 4% d'emplois entre 2012 et 2017), l'Avant Pays Savoyard est le territoire dont la part des déplacements domicile/travail hors territoire est la plus importante : 64 % des actifs travaillent à l'extérieur du territoire, générant des déplacements pendulaires en véhicule individuel importants.

CRTE de l'Avant-Pays-Savoyard



Note d'enjeux et de stratégie

L'**économie présentielle** (composée des activités économiques destinées à satisfaire les besoins des habitants et visiteurs : artisanat, commerce, services, tourisme) s'organise principalement autour des 4 bourgs centres et représente 64 % des emplois salariés du territoire. Le second pilier économique, celui de **l'industrie**, est encore très présent et vivace sur l'Avant Pays Savoyard. Diversifiée, l'industrie offre une bonne résistance au phénomène de désindustrialisation que connaissent des territoires ruraux. Avec le Parc d'Activités Val Guiers en connexion immédiate avec l'A43, le territoire s'est doté d'un équipement adapté aux besoins d'extension des entreprises présentes et à l'accueil de nouvelles activités, même si la disponibilité foncière connaît aujourd'hui des limites. Ce tissu économique est d'ailleurs confronté aux problématiques de formation et de recrutement, ce qui a justifié l'engagement de la Communauté de communes Val Guiers dans *le contrat Territoires d'industries La tour du Pin – Grésivaudan en 2020*.

Par ailleurs certaines communes se trouvent confrontées à des problématiques **d'importantes friches industrielles** parfois au cœur de la trame urbaine.

Le territoire bénéficie d'un **attractivité touristique** reposant essentiellement sur les activités de pleine nature et l'itinérance : la diversité, la richesse et la grande qualité de ses espaces naturels, que ce soit avec la fréquentation des plages du Lac d'Aiguebelette, les activités en eaux vives sur le Rhône et le Guiers, les 250 km d'itinéraires pédestres (chemins de Compostelle), les 300 km d'itinéraires VTT et les nombreux itinéraires cyclables (Via Rhôna, ...) expliquent cette saisonnalité touristique qui conduit ponctuellement à des pics de fréquentation et des difficultés croissantes de circulation.

Récemment, le Pays du Lac d'Aiguebelette, signature touristique de l'Avant-Pays-Savoyard a élaboré une nouvelle **stratégie de développement et de destination touristique** concrétisée par une contractualisation avec la Région (*Contrat Ambition Région Tourisme*). Cette stratégie axée sur l'écotourisme vise notamment à mieux maîtriser l'excursionnisme et à développer une offre touristique qualitative qui favorise une augmentation de la fréquentation en intersaison (tourisme 3 saisons).

Avant cela, en 2017, le territoire de l'Avant Pays Savoyard s'est engagé dans un nouveau programme européen *Leader* « *Dynamiser l'économie locale par de nouvelles pratiques* » afin d'impulser de nouveaux produits et activités, et de construire de nouveaux leviers de développement économique vers la transition énergétique. Il s'est également engagé dès 2018 dans une coopération européenne avec l'Italie avec des projets de laboratoires d'expérimentation sur le tourisme, l'action sociale et l'entreprenariat.

Note d'enjeux et de stratégie

Le territoire de l'Avant-Pays-Savoyard est composé de plusieurs micro-bassins de vie (Yenne-, Novalaise, St Genix-les -Villages/Pont de Beauvoisin), eux-mêmes influencés par l'attraction de pôles plus importants (Chambéry, Belley, Vals du Dauphiné). L'arrivée de familles sur le territoire, a ainsi conduit les collectivités locales à bien se structurer **en matière d'accueil collectif de la petite enfance** et de l'enfance, d'accueils et d'équipements scolaires et périscolaires même si des besoins persistent.

La tranche d'âge des - de 14 ans est en légère croissance (+0,5%/an), là où elle baisse presque partout en Savoie (-0.2 %/an). D'une façon globale, **l'implication des jeunes** dans les différents services et activités, ainsi que leur départ du territoire à partir du lycée, et encore plus au-delà de 18 ans, restent des enjeux prégnants.

Même si le profil territorial est familial, l'Avant-Pays-Savoyard connaît aujourd'hui un **vieillissement accéléré** créant des besoins forts en termes de services et de logements pour les personnes âgées. (voir proposition en début sur logement)

La structure en micro-bassins de vie de l'Avant Pays Savoyard a induit la mise en place **d'un maillage de services** par et sur les communes bourgs centres pour préserver une offre adaptée aux attentes de la population. C'est le cas pour la santé de proximité et les services au public. Tous les bourgs-centres disposent d'une maison de santé ou maison médicale, publique ou privée et d'une Maison de Services au Public (MSAP) ou espace France Services. Mais **l'augmentation des besoins des usagers en matière de démarches administratives, de plus en plus dématérialisées**, et le départ des nombreux services publics, pèsent sur ces nouveaux services.

La présence de collèges sur chacun des bourgs-centres permet également d'assurer un certain niveau d'équipements sportifs, mais la croissance démographique et les attentes sociétales en termes de loisirs et de sport provoquent une saturation de l'usage de certains équipements.

A l'échelle du territoire la question de la coopération sur les grands équipement et services demeure importante : la préservation de l'hôpital, le maintien des services, la mobilité avec la desserte ferroviaire, l'offre de formation (Lycée, collège). Outre les services, le dynamisme du tissu commercial et artisanal dans les bourgs centres sera au cœur des *démarches Petites Villes de Demain* menées sur Genix-les-Villages et Pont-de-Beauvoisin en partenariat avec l'Etat, et sur Yenne et Novalaise en partenariat avec le Département de la Savoie.

Note d'enjeux et de stratégie

Sur le plan culturel, le territoire s'engage dans plusieurs démarches en vue de structurer les acteurs culturels et de répondre à leurs besoins : création et animation d'un **agenda culturel**, mise en réseau et formation des acteurs culturels, acquisition de matériel mutualisé, mise en place de *Parcours artistiques* (notamment pour le jeune public) et de résidences d'équipes artistiques professionnelles favorisant le développement de l'*Éducation artistique et culturelle* (EAC) sur le territoire, ... D'autre part, le dispositif *Contrat Territoire Lecture (CTL)*, émanant du Ministère de la Culture, signé en 2012 et renouvelé en 2015 par l'Etat, l'Assemblée des Pays de Savoie, les 3 Communautés de communes et le SMAPS a permis de développer la lecture sur le territoire (par des animations et des évènements comme *En Avant Pays Le Livre*) et de créer en 2018 un réseau de 14 bibliothèques, REZO LIRE. Celui-ci contribue à développer une offre de collections adaptée, de lutter contre la fracture numérique par des services numériques spécifiques.

Néanmoins, le territoire connaît toujours un déficit en salle de spectacle permettant la création et la diffusion culturelles. bilan sur l'offre culturelle et ses équipements avait montré la faiblesse du territoire à cet égard. Du point de vue de l'enseignement artistique et musical, l'offre a connu des aléas pour des raisons de fragilité économique. Les collectivités s'appuient sur une offre associative qui s'exprime là où il existe des lieux appropriés (Novalaise, la Bridoire, Saint Alban de Montbel).

Couvrant une surface de 300 km², le territoire présente une grande diversité d'espaces composés :

- d'un relief d'une **grande qualité paysagère et environnementale** ;
- d'un **système hydrographique** issu du relief, de l'érosion des glaciations successives et du creusement des cours d'eau : le fleuve Rhône, le lac d'Aiguebelette, les Lacs de Chevelu, la rivière Guiers, de nombreuses zones humides dont les plus grandes sont les marais de Lagneux et de Chevelu.

	Assainissement (collectif - C, non collectif - NC)	Eau (alimentation en eau potable)	GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
CCLA	A-C, -NC: En régie, avec une exploitation réseaux collectifs et STEP par Suez environnement	Gestion par le Syndicat des Eaux du Thiers pour: Aiguebelette-le-Lac, Attignat-Oncin, Ayn, Dullin, Marcieux, Nances, Saint Alban de Montbel En Régie pour Novalaise, En délégation pour Lépin le Lac Gestion par la CC Yenne pour Gerbaix	Gestion de cette compétence confiée au SIAGA
CC Val Guiers	A-C, -NC transférée au SIEGA	Gestion par le Syndicat des Eaux du Thiers	Gestion de cette compétence confiée au SIAGA et au SHR
CC Yenne	A-NC en régie	Régie	Gestion de cette compétence confiée au SHR

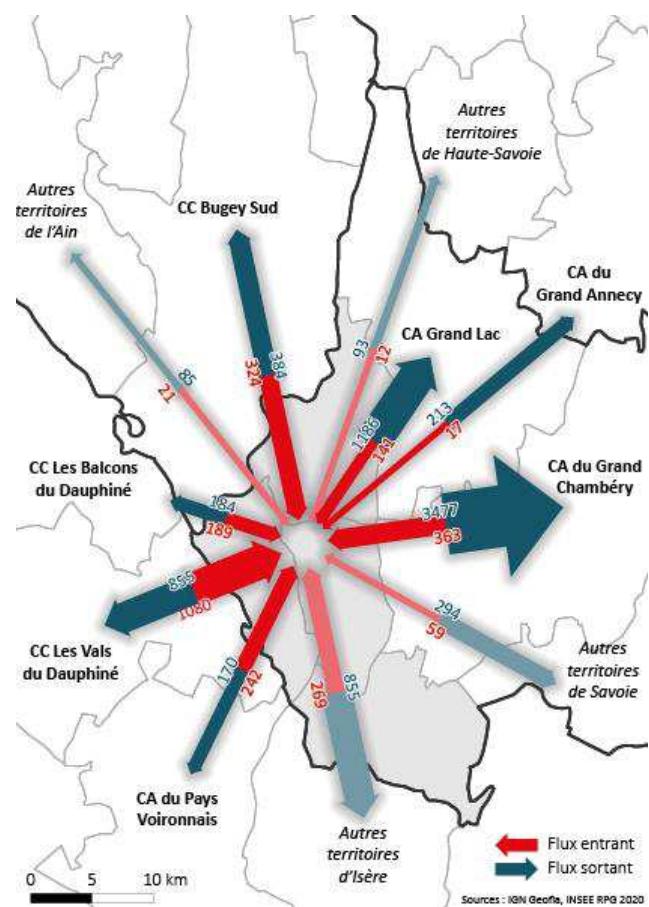
Note d'enjeux et de stratégie

Sur le plan des enjeux environnementaux et de la préservation de l'espace, le territoire de l'Avant-Pays-Savoyard est, de longue date, fortement engagé dans la préservation de l'espace et de la biodiversité. De nombreux sites font l'objet d'un suivi par le Conservatoire des Espaces Naturels. Le Parc naturel régional de Chartreuse devrait en 2022 s'élargir au territoire du Lac d'Aiguebelette, lui-même inscrit pour partie depuis 2015 en *Réserve Naturelle Régionale*. Enfin le SMAPS est la structure animatrice du *réseau NATURA 2000* depuis plus de 12 ans.

Sur le plan de **la gestion des milieux aquatiques**, la compétence GEMAPI a été en grande partie transférée au SIAGA et au Syndicat du Haut Rhône donnant ainsi une force et cohérence à l'action globale portée par ces structures.

Le secteur des transports représentant 53% des consommations énergétiques du territoire, la question de **la mobilité** (et de la non mobilité) est centrale pour un territoire peu urbain comme l'Avant Pays Savoyard. Faute de densité suffisante, l'organisation d'une offre de transports en commun est difficile. Cependant, le **maintien de la desserte ferroviaire** du territoire est une priorité, ainsi que la mise en place de **modes de déplacements alternatifs à la voiture**. Cela passe par l'aménagement de lieux de covoiturage situés à des points stratégiques (entrées d'autoroute, gares).

Aussi, afin d'initier des projets de mobilité durable et de promouvoir des modes alternatifs de déplacements le territoire s'est engagé dans la mise en place d'un *Schéma Directeur Cyclable* afin de structurer une offre adaptée à l'échelle des trois Communautés de communes dans la continuité de l'itinéraire vélo « européen » le long du Rhône (ViaRhôna). Le but est de favoriser l'usage du vélo tant pour l'économie du tourisme que pour le quotidien des habitants notamment à travers l'assistance électrique qui permet de gommer les contraintes du relief.



Note d'enjeux et de stratégie



Pour répondre à ces différents enjeux, le territoire se donne 7 orientation stratégiques déclinées ci-après :

- 1 – Habiter : pour un habitat durable, diversifié et adapté à tous les âges de la vie
- 2 - S'alimenter : vers une agriculture de qualité ancrée sur son territoire
- 3 - Travailler, entreprendre : une dynamique économique et d'emplois renforcée par de nouvelles pratiques
- 4 – Accueillir : Une destination touristique Le Pays du Lac d'Aiguebelette fondée sur le slow tourisme et l'écotourisme
- 5 - S'épanouir et s'accomplir : pour une offre de services et d'équipements adaptée et dimensionnée aux besoins des habitants
- 6 - Vivre avec son environnement et le préserver : engager le territoire dans sa transition écologique
- 7 - Se déplacer ... ou pas : pour des mobilités et une transition numérique qui profitent à tous

1 – Habiter : pour un habitat diversifié, durable et adapté à tous les âges de la vie



Affirmer le caractère rural du territoire par les murs porteurs que sont l'environnement, les paysages et l'agriculture et Renforcer l'équilibre du territoire au travers de l'armature du Scot (polarités, pôles relais, maillage des villages...)

- 1-1 Faciliter le parcours résidentiel en adaptant l'offre de logements aux besoins des habitants (particulièrement les personnes âgées, les plus jeunes, les petits ménages, les nouveaux actifs...) :
 - renforcer le maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes, vulnérables...
 - Créer une offre locative diversifiée et une nouvelle offre d'hébergements (logements intergénérationnels/ rénovation des foyers logements / résidences autonomies)
 - Développer un accompagnement des porteurs de projets pour aider à la densification, proposer des formes d'habiter répondant aux besoins des habitants et mieux maîtriser l'aménagement du territoire et la production de logements
- 1-2 Favoriser l'efficacité énergétique
 - Déployer les services publics de rénovation énergétique de l'habitat et des bâtiments publics (FAIRE, Service public de la performance énergétique de l'habitat - SPPEH)
 - Développer un accompagnement à la rénovation thermique
- 1-3 Repenser le bâti à travers la mixité des fonctions (habitants, services, commerces, stationnement...) et nouer une nouvelle forme de dialogue entre élus, habitants, professionnels de l'habitat, milieu scolaire et le milieu agricole
- 1-4 Réduire la consommation foncière pour l'habitat en concentrant l'offre immobilière dans les polarités et en luttant contre la vacance, les logements insalubres, les passoires énergétiques... Une attention particulière pourra être portée au maintien des services de type écoles, cantine... dans les villages

2 - S'alimenter : une agriculture de qualité ancrée sur son territoire



• 2-1 Développer les productions locales pour des habitants-consomm-acteurs :

- Répondre plus fortement à la demande de la restauration collective et touristique,
- Développer et sécuriser les débouchés locaux et sur les agglomérations voisines
- Soutenir les projets innovants : magasins de producteurs, vente par internet, légumerie, vente des produits locaux dans les grandes surfaces, ...
- S'inscrire dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial départemental

• 2-2 Favoriser de nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et des ressources (eau) et l'adaptation aux changements climatiques :

- Trouver des complémentarités entre productions (exemple de rotations de plein champs),
- Développer progressivement l'agriculture biologique, maraîchère, vivrière pour les habitants ;
- Diversifier les productions alimentaires (viande, fruits...)
- Poursuivre le soutien à la production laitière
- Accompagner les exploitations agricoles dans une stratégie de baisse de consommation d'énergie (énergies renouvelables, bois-énergie, méthanisation...)
- Accompagner le milieu agricole aux changements de pratiques face au changement climatique

• 2-3 Rapprocher producteurs et acteurs locaux pour mieux cohabiter:

- Développer les liens entre :
 - Producteurs, consommateurs, habitants et visiteurs pour les sensibiliser sur les pratiques et les productions
 - Les producteurs entre eux pour une meilleure interconnaissance
 - Agriculteurs et collectivités

• 2-4 Aider la création de réserves foncières et favoriser les installations :

- S'associer à la Foncière départementale,
- favoriser le regroupement de parcelles,
- Mettre en place et animer un Comité Local d'installation Foncière – CLIF



3 - Travailler, entreprendre : une dynamique économique et d'emplois renforcée par de nouvelles pratiques

- 3-1 Renforcer l'attractivité économique du territoire et définir une stratégie globale d'implantation des activités de développement économique :

- Répondre aux demandes d'installation et se positionner sur le type d'activités à accueillir,
- Promouvoir les dispositifs comme Territoire d'industrie, Petite ville de Demain, et être en alerte sur les appels à projets, ...
- Anticiper les besoins futurs du territoire en lien avec les grandes infrastructures (Impacts de la ligne Lyon-Turin par exemple)

- 3-2 Mettre en place une politique foncière et immobilière pour les activités artisanales, agricoles et industrielles :

- Travailler sur les locaux vacants (commerciaux, artisanaux, industriels...)
- Optimiser l'existant (veille foncière)
- Rechercher et acquérir du foncier, notamment en o
- Dépolluer et réaménager les friches industrielles

- 3-3 Accompagner l'économie vers les enjeux de transition, de sobriété énergétique et la digitalisation (télétravail, vente sur internet...) et favoriser son développement pour répondre aux nouveaux besoins des clientèles

- 3-4 Valoriser l'expertise du tissu économique local pour permettre une meilleure connaissance des opportunités sur le territoire et aider les entreprises à recruter :

- Renforcer l'attractivité des métiers et des secteurs à travers l'orientation professionnelle ;
- (Re)donner le goût de l'entreprise, poursuivre les liens Entreprises / Enseignements / Elèves et étudiants engagés, Elus / Entreprises, ...
- Proposer aux entreprises une offre de formation adaptée ;
- Encourager les entreprises à développer les compétences de leurs salariés,

- 3-5 Améliorer l'environnement économique et l'accueil de (nouveaux) salariés :

- Développer de nouvelles solutions de mobilités pour limiter les déplacements pendulaires (développement la mobilité douce, co voiturage, stop organisé,),
- Créer des logements locatifs et des solutions aux nouvelles recrues, stagiaires...
- Assurer une bonne couverture numérique et mobile (fibre, téléphonie) sur tout le territoire



4 - Accueillir : une destination touristique

Le Pays du Lac d'Aiguebelette fondée sur le slow tourisme et l'écotourisme

- 4-1 Valoriser le territoire et la Destination Pays du lac d'Aiguebelette ainsi que ses composantes, avec une attention sur la basse-saison et ailes de saison :
 - Aménager les sites sous-exploités pour augmenter l'offre d'activités (et éventuellement désengorger les sites sur-fréquentés).
 - Valoriser et structurer l'offre d'activités de pleine nature (sentiers de randonnée, offre vélo multiple, .), développer le trail et les points d'eau / baignade, valoriser et qualifier l'accueil sur les sites naturels et belvédères remarquables.
 - Valoriser et développer l'offre de services sur les grandes itinérances (ViaRhôna, Compostelle, véloroute 5 lacs...)
 - Développer les expériences touristiques (produits immersifs et mise en récits de la destination en lien avec les prestataires)
- 4-2 Pérenniser les activités économiques et la création d'emplois dans le tourisme
 - Poursuivre le développement quantitatif et qualitatif des hébergements notamment pour les itinérances touristiques et les accueils groupes
- 4-3 Faciliter la montée en compétences des acteurs du tourisme (élus, Offices de Tourisme, prestataires...) :
 - Mettre en œuvre le plan d'actions correspondant : connaissance du territoire et de ses acteurs, marketing, Slowtourisme, ...
- 4-4 Développer des outils pour gérer la sur-fréquentation de certains sites (notamment par le public d'excursionnistes)
 - Gérer et mieux qualifier la circulation sur le territoire, en particulier via les mobilités douces : mise en œuvre du schéma directeur cyclable notamment
- 4-5 Concrétiser le contrat Ambition Tourisme avec la Région et le Département
 - Mettre en œuvre le plan d'action correspondant



5 - S'épanouir et s'accomplir : pour une offre de Services et d'équipements adaptée et dimensionnée aux besoins des habitants

Développer des lieux et services mutualisés :

- 5-1 De types Msap /France Services pour orienter et accompagner les usagers (notamment les plus vulnérables) dans leurs démarches,
- 5-2 Assurer le maillage des équipements et services au public (MSAP/France Services, Maisons de santé, lieu de médiation numérique...), l'interconnaissance et la mise en réseau des différents acteurs sociaux et médico-sociaux
- 5-3 Soutenir la vie associative locale et le lien social par la création de lieux d'accueil et d'accompagnement des habitants
- 5-4 Continuer à déployer l'offre d'accueil (individuel et collectif) pour la petite enfance et accompagner la parentalité
- 5-5 Mieux impliquer et intégrer les jeunes dans la vie locale (emplois, instances locales, sport, culture, loisirs, ...), et notamment les 18-25 ans
- 5-6 Offrir des lieux de vie, des logements, des solutions de mobilité, correspondant aux besoins et attentes des personnes âgées



5 - S'épanouir et s'accomplir : pour une offre de Services et d'équipements adaptée et dimensionnée aux besoins des habitants

Développer une offre culturelle et sportive adaptée aux besoins des habitants :

- 5-7 Adapter l'offre d'équipements sportifs aux usages et pratiques du territoire
- 5-8 Encourager la pratique artistique et culturelle au travers notamment des dispositifs (Parcours artistiques, résidences d'artistes, événements...) en prenant en compte l'ingénierie culturelle d'accompagnement
- 5-9 Favoriser l'accès de la population à des services et équipements culturels de qualité :
 - Equiper certaines salles polyvalentes en salles de spectacle,
 - S'appuyer sur les lieux ouverts et extérieurs,
 - Identifier un lieu ressource dédié à la Culture ...
- 5-10 Consolider une politique de lecture publique :
 - Développer un service de lecture publique de proximité et de qualité
 - Lutter contre la fracture numérique
- 5-11 Poursuivre la professionnalisation et la structuration des acteurs culturels (interconnaissance / forum des artistes / recensement et inventaire des moyens existants) et Permettre la création artistique sur le territoire (lieu de travail, hébergement et transport des artistes)

6 - Vivre avec son environnement et le préserver : engager le territoire dans sa transition écologique



Déployer la stratégie Territoire à Energie Positive à toutes les échelles du territoire

- 6-1 Réduire les consommations énergétiques du territoire (tous secteurs dont les bâtiments et les transports ; audits préalables...)

- Accompagner / créer une dynamique autour de l'efficacité énergétique des bâtiments (habitat et tertiaire)
 - Développer des solutions alternatives à la voiture individuelle

- 6-2 Développer la production locale d'énergies renouvelables : solaire, méthanisation, hydroélectricité, bois énergie

- Faire un état initial des potentiels, structurer les accompagnements et identifier les financements

Adapter le territoire et préserver ses ressources

- 6-3 Maîtriser l'usage des sols

- 6-4 Préserver les écosystèmes vulnérables (lac, forêts, zones humides, cours d'eau)

- 6-5 Préserver la disponibilité et la qualité de la ressource en eau

- 6-6 Organiser la filière bois (foncier, accessibilité)

- 6-7 Harmoniser et améliorer la gestion des déchets (lutte contre les dépôts sauvages, éviter les transferts, biodéchets, déchets verts, sensibilisation)

- 6-8 Préserver et préparer le territoire face au changement climatique

- Sensibiliser et former les habitants et promouvoir la sobriété
 - Accompagner la prise de conscience environnementale

- 6-9 Mobiliser les acteurs et les habitants autour de la transition écologique



7 - Se déplacer ... ou pas : pour des mobilités et une transition numérique qui profitent à tous

Développer une vision d'ensemble pour des mobilités facilitées et actives

- 7-1 Organiser avec la Région un renforcement de la desserte de transports en commun (réseau ferré TER, lignes de bus, ...) et la promouvoir
- 7-2 Apporter à tous (jeunes, personnes âgées, ...) et partout des solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture
- 7-3 Faciliter les déplacements doux entre les villages et les bourgs principaux (pour tous les usages: travail, loisirs, tourisme; et tous les usagers)
- 7-4 Réduire les problématiques liées aux déplacements pendulaires notamment vers Chambéry (en facilitant le télétravail notamment...)
- 7-5 Réfléchir au développement et à la cohérence de la mobilité électrique et hydrogène (réseau de bornes, évolution du parc des collectivités...)

Accompagner vers une transition numérique qui profite à tous

- 7-6 Améliorer la couverture numérique du territoire
- 7-7 Accompagner /former les usagers au numérique (et à l'éco-numérique) et construire des parcours d'inclusion numérique adaptés à tous : individuel et collectif
- 7-8 Développer des espaces de médiation numérique (en s'appuyant sur les portes d'entrée : mairies, et bibliothèques ainsi que sur les espaces France Services)

Axe stratégique	Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Commune	Description du projet // Ne sont retenus ici que les projets avec une enveloppe budgétaire	Calendrier	Budget (euros HT)	Subvention obtenues	Subventions demandées	Subvention envisagées	Contribution à la transition écologique
Accueillir	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Aménagement zone de mise à l'eau des embarcations de Nances "Cusina"	CCLA	La zone de mise à l'eau de Cusina constitue le principal point d'accès public au lac permettant notamment l'accès aux embarcations transportées sur remorques. Le projet intègre la reprise de la voirie d'accès ainsi que la signalétique relative aux restrictions d'accès et conditions de stationnement sur cette zone.	2021	15 000			7 500	?
Accueillir	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Création du circuit de la pomme	CCLA	La CCLA a aménagé un verger conservatoire intégrant un parcours de découverte ludique sur la thématique de la pomme. Depuis ce verger situé sur la commune d Novalaise, création de trois boucles de randonnée familiale "Circuit de la pomme"	2021	11 000	7 500		8 800	Impact sociétal
Accueillir	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Création du sentier des balcons de la réserve	CCLA	Aménagement d'un parcours de randonnée familial en belvédère au-dessus du lac avec départ depuis le secteur du col de l'Epine.	2021	25 000	12 500		20 000	Impact positif sur la préservation de la biodiversité et des espaces naturels et impact sociétal
Accueillir	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Installation webcam	Nances	Le territoire ne dispose pas d'une webcam permettant d'une part de valoriser la destination touristique et d'autre part d'apporter une information sur en live sur le niveau de fréquentation du lac => Installation de webcam panoramiques sur le bâtiment de la Maison du lac offrant une vue sur le lac et une autre sur la sortie de l'A43 et le niveau de fréquentation des parkings	2021	5 000			2 500	?
Accueillir	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Réaménagement de points d'apport pour le tri sélectif et reprise des espaces de stationnement des bases de loisirs d'Aiguebelette et du Sougey	CCLA	Un certain nombre de points d'apport pour le tri sélectif positionnés autour du lac à proximité de pôles touristiques, posent des soucis de fonctionnalité et d'intégration paysagère. Par ailleurs, les parkings des bases de loisirs d'Aiguebelette et du Sougey qui accueillent des points d'apports, nécessitent d'être réaménagés pour optimiser leur fonctionnalité améliorer l'accueil du public. Dans ce contexte, la CCLA a prévu de: - Reprendre 8 points de collecte sélectif constitués de colonnes aériennes par des dispositifs type "Molok", - Réaménager les espaces de stationnement des bases de loisirs du Sougey et d'Aiguebelette.	2021	570 546	328 500		456 437	Impact positif sur la gestion des déchets
Accueillir	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Réaménagement et création de sanitaires publics autour du lac	CCLA	Les sanitaires publics situés autour du lac présentent un état de vétusté qui ne répond plus aux objectifs de qualité en termes d'accueil du public, d'intégration paysagère eainsi qu'aux normes d'accessibilité aux PMR. Le projet consiste à: - Reprendre les sanitaires dit de Cusina, de la plage d'Aiguebelette, de la base de loisirs du Sougey - Construire un nouvel équipement au niveau du parking de la base de loisirs d'Aiguebelette	2021	159 688	105 500		84 400	?
Accueillir	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Territoire de trail - étude	CCLA	Le territoire du lac d'Aiguebelette est particulièrement adapté à la pratique du trail. Celle-ci n'est aujourd'hui pas structurée. => Création de parcours de trail / Labellisation et communication / Développement des outils et équipements nécessaires à la pratique et à l'organisation d'évènements. Projet élaboré en concertation avec les territoires voisins et notamment le PNR de Chartreuse. Réflexion sur l'accueil de ce public spécifique en lien avec les hébergeurs.	2021	10 000			8 000	Impact sociétal
Accueillir	Commune de Dullin	Valorisation et rénovation des gîtes de Dullin - Tranche 2	Dullin	La commune a décidé d'engager d'importantes opérations de requalification / valorisation du site. La tranche 2 comprend des travaux de rénovation thermique des bâtiments passant par le changement des huisseries	2021	125 000	60000€ DETR		40000€ région	Impact sur la luttre contre le changement climatique et les pollutions.
Accueillir & Se déplacer	Communauté de communes de Yenne	Étude "défilé de Pierre Chatel"	CCY	Reprise de l'étude existante.	2021	10 000				Impact sur la luttre contre le changement climatique et les pollutions. Impact sociétal

Axe stratégique	Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Commune	Description du projet // Ne sont retenus ici que les projets avec une enveloppe budgétaire	Calendrier	Budget (euros HT)	Subvention obtenues	Subventions demandées	Subvention envisagées	Contribution à la transition écologique
Accueillir & Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Étude relative à la gestion de la fréquentation des abords du lac d'Aiguebelette	Ensemble des communes de la CCLA	Analyse globale dela fréquentation du lac pour travailler sur la gestion / régulation des flux. Les pistes des réflexion : gestion du stationnement, mobilité (pour favoriser les modes de transports collectifs et doux), développer la communication et l'information préventive, adapter les jauge (tendre vers un système de réservation), mieux réguler les flux de l'entréesur le territoire (sortie autoroutière...). Associer les agglomérations de proximité aux réflexions.	2021	50 000				Impact positif sur la préservation et espaces naturels et impact sociétal
Habitat & Travailler, entreprendre	Commune du Pont de Beauvoisin	Aménagement de la place Carouge	Le Pont de Beauvoisin	Réaménagement total de la place afin de créer un espace accueillant pour la vie du quartier tout en donnant un nouvel élan aux commerces présents sur cette place. Elle sera traversée par une voie de circulation en mode doux et sera dotée de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	2021	1 004 036		150 000 € (DSIL), 200 000€ (DETR), 47 000 € (FDEC) et 14 000 € (amendes de police)		Impact positif sur la lutte contre les pollutions
Habiter	Commune de Lépin-le-Lac	Création de logements sociaux	Lépin-le-Lac	Création de 2 logements sociaux en restructurant un appartement vétuste: rénovation, isolation, mise aux normes	2021	225 000			Bonus ruralité, DETR, DSIL, PALULOS	Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et contre les pollutions. Impact sociétal
Habiter	Communauté de communes de Yenne	Étude "hébergements séniors"	CCY	Enquête des besoins des personnes âgées en termes d'habitat	2021	10 000				Impact sociétal
Habiter	Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard	Politique Habitat	Smaps	Définition du plan d'action de la politique Habitat, à revoir en détail à l'automne	2021	17 000		10000€ (CD73)		Impact positif sur la lutte contre le changement climatique. Préservation des ressources. Impact sociétal.
Habiter	Commune de Saint-Béron	Réfection voirie communale	Saint-Béron	Réfection des routes pour maintenir un bon niveau de sécurité des usagers et rattraper le retard pris dans la réfection des routes	2021	76 000	26000€ (FDEC)			?
Habiter	Commune de Billième	Sécurisation de la route départementale	Billième	Installation de quatra ralentisseurs. En attente de l'accord du département	2021	35 000		9 000€ (DSIL), 13 786€ (dpt)		?
Habiter	Commune d'Attignat-Oncin	Sécurisation traversée Chef-Lieu RD921	Attignat-Oncin	Mise en place de dispositifs type ralentisseurs (passage surrelevé et écluses) pour réduire la vitesse de circulation de la traversée dans l'agglomération	2021	46 114			40% (DETR / DSIL), 40% (Amendes de police)	?
Habiter	Commune de La Balme	Changement portes et porte-fenêtres sur bâtiment de l'ancienne poste	La Balme		2021	4 240			/	Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Habiter	Commune de Saint-Béron	Installation de caméras de surveillance	Saint-Béron	Protection des bâtiments communaux,video de la traversée du village , de la zone artisanale . 18 caméras, enregistreur et ordinateur.	2021	49 000	13000€ (région)		11000€ (région), 7000€ (FIPD)	?
Habiter	Commune de La Balme	Isolation de deux logements communaux	La Balme	Isolation des combles au-dessus de 2 appartements dans bâtiment de la mairie	2021	3 772			/	Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Habiter	Commune de Lépin-le-Lac	Changement du système de chauffage "Mairie Poste"	Lépin-le-Lac	Mairie - poste : Retrait de la chaudière fuel, installation d'une géothermie	2021	60 000	11 700€ (DETR), 20 000€ (bonus relance Région)		DETR - bonus région	Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.

Axe stratégique	Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Commune	Description du projet // Ne sont retenus ici que les projets avec une enveloppe budgétaire	Calendrier	Budget (euros HT)	Subvention obtenues	Subventions demandées	Subvention envisagées	Contribution à la transition écologique
Habiter	Commune de Lépin-le-Lac	Changement du simple vitrage "Mairie Poste"	Lépin-le-Lac	Mairie - poste : Remplacements de toutes les baies vitrée simple vitrage	2021	10 000				Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Habiter	Commune de Saint-Béron	Rénovation de la salle des sports / boulodrome	Saint-Béron	Électricité (passage en éclairage LED), sanitaires, isolation, vestiaires, accès PMR, parking	2021	122 000	30000€ (DETR), 33000€ (région)			Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Habiter	Commune de Saint-Genix-les-Villages	Rénovation de l'éclairage public	Saint-Genix-les-Villages	Saint Genix a un réseau d'éclairage public urbain étendu et vieillissant, donc peu économique en énergie. La commune s'est lancée dans un remplacement de ses éclairages par des dispositifs LED moins consommateurs d'énergie et plus durables.	2021	42 500			SDES + DETR	Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Se déplacer	Communauté de communes Val Guiers	Acquisition de deux véhicules	Belmont-Tramonet	Acquisitions de deux voitures de service pour les agents de la communauté de communes Val Guiers. Installation de bornes de recharge	2021	20 000				Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Se déplacer	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Mise en place de portique - gabarits parking co-voiturage	Nances	Le projet sera articulé avec l'action relative à la mise en place de postes de pêche de bord de lac accessible PMR.	2021	7 000			3 500	Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Se déplacer	Commune de Yenne	Étude aménagement des entrées Ouest et Sud de la ville	Yenne	Étude pré-opérationnelle. 2ème tranche pour la réalisation des travaux prévue en 2023-2024	2021	15 000				?
S'épanouir et s'accomplir	Commune de Saint-Genix-les-Villages	Accessibilité PMR et rénovation énergétique de l'école élémentaire	Saint-Genix-les-Villages	L'école élémentaire a fait l'objet de peu de travaux ces dernières années. Elle nécessite un programme d'investissement pour la rendre pleinement accessible (création d'une rampe) et moins énergivore (réfection des ouvertures et fenêtres, isolation des combles...) enfin plus agréable pour les enfants la fréquentant (rafraîchissement). Tranche 1	2021	1ère tranche 51 425€			DET/R/SIL Région (CAR) éventuellement Département (FDEC)	Impact sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions. Impact sociétal
S'épanouir et s'accomplir	Commune d'Avressieux	Construction d'un bâtiment périscolaire	Avressieux	Construction d'une extension de l'école communale de 250m ² visant deux usages distincts : une cantine scolaire et un lieu d'accueil périscolaire. Les enfants des communes de Ste Marie d'Alvey, Rochefort et Avressieux pourront bénéficier de ce projet. L'organisation actuelle engendre des problèmes de fonctionnement d'où ce projet. Le projet prévoit également la construction du local de chaufferie bois collective à l'école. En cours.	2021	1 135 106	DET (arrêté du 28.8.2020) 166 666,67 € / Département : 41 666,67 € / CAF : 8 333,33 €		Département : 125 000	Impact sociétal
S'épanouir et s'accomplir	Commune de Marcieux	Création d'un city-stade et de jeux pour enfants	Marcieux	Pour développer l'offre pour la pratique d'activités ludiques et sportives pour les jeunes et les familles	2021	100 000			80000 (actée, département, région)	Impact sociétal
S'épanouir et s'accomplir	Commune de Saint-Béron	Création d'un terrain multisports	Saint-Béron	Implantation d'un terrain multisports à proximité immédiate du stade Charles Baton. Accroître les possibilités d'activité à destination des jeunes	2021	47 000	17000€ (FDEC), 15000€ (région)			Impact sociétal
S'épanouir et s'accomplir	Commune d'Avressieux	Création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM)	Avressieux	Reconversion d'un bâtiment en maison d'assistantes maternelles (MAM). Une étude architecturale est en cours pour considérer les possibilités d'aménagement et les travaux nécessaires. Le projet est né de la baisse constante du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire. Ce regroupement de professionnels permettra l'accueil et la garde des jeunes enfants.	2021	100 000				Impact sociétal
S'épanouir et s'accomplir	Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard	Diffusion culturelle	Smaps	Poursuite des acquisitions en matériel scénique pour favoriser la diffusion	2021	25 000				Impact sociétal
S'épanouir et s'accomplir	Commune de Lépin-le-Lac	Mise aux normes "salle de l'imprimerie"	Lépin-le-Lac	Mise aux normes ERP de la salle des associations (fermée actuellement)	2021	75 000			DET-DISL-FDEC- REGION	?

Axe stratégique	Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Commune	Description du projet // Ne sont retenus ici que les projets avec une enveloppe budgétaire	Calendrier	Budget (euros HT)	Subvention obtenues	Subventions demandées	Subvention envisagées	Contribution à la transition écologique
S'épanouir et s'accomplir	Commune de Lépin-le-Lac	Rénovation accueil mairie	Lépin-le-Lac	Rénovation des peintures et éclairages de l'agence postale et de la mairie, création de wc PMR	2021	20 000			10 000€ Bonus ruralité	Impact sociétal
S'épanouir et s'accomplir	Commune de Jongieux	Rénovation d'un bâtiment communal	Jongieux	Rénovation du bâtiment de l'ancienne bibliothèque communale, de 55m ² . Rénovation énergétique. La finalité du bâtiment n'est pas encore déterminée : les réflexions sont partagées entre l'installation d'une nouvelle bibliothèque ou l'installation d'un artisan d'art pour promouvoir le tourisme artisanal. Les travaux débuteront avant le 30 juin.	2021	80 000	40 000€ (région)			Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions. Impact sociétal
S'épanouir et s'accomplir	Commune de Meyrieux-Trouet	Travaux d'extension de l'école communale	Meyrieux-Trouet	Travaux d'extension et mise aux normes de l'assainissement, en cours	2021	348 000	69 000€ (CTS), 72 000€ (CAR)	DETR		Impact sociétal
S'épanouir et s'accomplir	Communauté de communes de Yenne	Acquisition d'un logiciel de gestion de la petite enfance, enfance, jeunesse	CCY	Acquisition du logiciel ARPEGE de gestion des inscriptions et de facturataion Pôle petite-enfance, enfance, jeunesse	2021	21 000		17018€ (CAF)		Impact sociétal
Travailler et entreprendre	Maison des agriculteurs / Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard	CLIF	Smaps	CLIF Comité local d'installation foncière	2021	24 000			9600€ (CD73), 9600€ Leader	
Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Aménagement d'une plateforme de broyage des déchets verts / Zone artisanale du Goûtier	CCLA	Le territoire dispose d'une première plateforme de broyage des déchets verts située sur la commune de Dullin. Compte-tenu du besoin et afin de limiter certains pratiques (feu, dépôts sauvages...), la CCLA a programmé la réalisation d'une deuxième plateforme qui sera implantée dans la zone artisanale du Goûtier (commune de Novalaise) à côté des bâtiments des services techniques de la CCLA.	2021	40 000			28 000	Impact positif sur les déchets et l'économie circulaire, sur la lutte contre les pollutions, et sur le changement climatique
Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Déchetterie - Aménagement d'un accès supplémentaire pour les usagers	CCLA	L'organisation actuelle des circulations au sein de la déchetterie implantée sur la commune de Novalaise, pose des difficultés de fonctionnement et de bonne gestion du service par les agents. L'opération consiste à aménager un point d'accès complémentaire afin d'optimiser le plan de circulation et l'accès aux bennes de dépôt par les usagers.	2021	15 000			4 500	Impact positif sur les déchets et l'économie circulaire
Vivre avec son environnement	Commune de Lépin-le-Lac	Nettoyer le terrain des ateliers municipaux	Lépin-le-Lac	Enlever les terres et déchets. Pollutions entassées depuis 40 ans sur le site	2021	15 000				Impact positif sur la lutte contre les pollutions
Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Piquetage de protection zones de végétation aquatique du lac d'Aiguebelette, tranches 1 &2	CCLA	Mise en place d'un piquetage de protection sur environ 11 kms des zones de végétation aquatiques du lac d'Aiguebelette de manière à empêcher la prénétration humaine (embarcations, nageurs...) et de ménager un espace tampon => Préserver la biodiversité floristique et faunistique du lac	2021	383 840	81 600		225 472	Impact positif sur la préservation de la biodiversité et des espaces naturels
Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Raccordement chef-lieu Marcieux	CCLA	Raccordement d'une dizaine d'habitations au réseau d'assainissement collectif de la CCLA	2021	70 000			21 000	Impact positif sur la ressource en eau
Vivre avec son environnement	Communauté de communes de Yenne	Travaux d'entretien des cours d'eau	CCY		2021	10 000	/	/	/	Impact positif sur la ressource en eau et la préservation des espaces naturels

Axe stratégique	Maître d'ouvrage	Intitulé projet	Commune	Description du projet // Ne sont retenus ici que les projets avec une enveloppe budgétaire	Calendrier	Budget (euros HT)	Subvention obtenues	Subventions demandées	Subvention envisagées	Contribution à la transition écologique
Accueillir & S'épanouir et s'accomplir	Communes / EPCI / SMAPS	Création d'une "oeuvre refuge"	A définir	Création par un artiste d'un refuge, le long du sentier Saint-Jacques de Compostelle	2021-2022	60 000			Leader, DRAC, D	Impact sociétal
Habiter & vivre avec son environnement	Commune de Billième	Réhabilitation et rénovation énergétique du bâtiment de l'école et de la mairie	Billième		2021-2022	400 000				Impact positif sur la lutte contre les pollutions et sur le changement climatique. Impact sociétal
Travailler et entreprendre	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Finalisation aménagement T2 zone artisanale du Goûtier (Nances & Novalaise)	CCLA	Finalisation des travaux de voirie au sein de la zone artisanale à l'issue de l'installation des entreprises (dont signalétique)	2021-2022	120 000			60 000,00 €	Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions
Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Préservation du marais du Guiguet	Saint-Alban de Montbel	Dans le cadre du plan de gestion des zones humides du lac d'Aiguebelette et => Acquisition foncière et restauration du marais du Guiguet (Commune de St-Alban de Montbel) / Préservation de la biodiversité et de la fonctionnalité de la ZH	2021-2022	15 000			12 000,00 €	Impact positif sur la préservation de la biodiversité et des espaces naturels
S'épanouir et s'accomplir	Communauté de communes de Yenne	Construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie	Yenne	Construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie, dont aménagement et requalification des accès (avec commune?)	2021-2022	2 550 000	200 000€ (DETIL), 200 000€ (CAR)	450 000€ (DETIL), 200 000€ (CAR)	215 000€ (DGGN)	?
Habiter	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Rénovation thermique du gymnase de Novalaise - étude AMO et AVP	Novalaise	Le gymnase de Novalaise constitue le principal équipement sportif intercommunal du territoire de la CCLA. Construit dans les années 1970, le bâtiment constitue une "passoire thermique". Sa rénovation au regard des consommations énergétiques observées et de son niveau d'utilisation, constitue une priorité.	2021-2022	20 000				Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Habiter	Commune de Lépin-le-Lac	Changement chauffage maison communale	Lépin-le-Lac	Remplacement de la chaudière fuel par un chauffage bois pellets. 2021 : étude	2021-2022	50 000				Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Habiter	Commune de Lépin-le-Lac	Rénovation Salle de l'imprimerie	Lépin-le-Lac	Isolation du bâtiment. 2021 : étude	2021-2022	45 000			DETIL-DSIL-FDEC- REGION	Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Habiter	Commune de Saint-Béron	Changement de l'éclairage public	Saint-Béron	Remplacement des 185 lanternes d'éclairage public de la commune par des luminaires LED basse consommation. Couplé à l'extinction de l'éclairage la nuit depuis 2 ans ,le but est de diminuer notre facture énergétique , de contribuer aux économies d'énergie et à la diminution de la pollution visuelle.	2021-2022	111 000			44000€ (DETIL-DSIL) 65000€ SDES	Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions
Accueillir & Se déplacer	Communauté de communes Val Guiers	Travaux concernant la piste cyclable Via Rhona - Tranche 1	Champagneux, Saint-Genix-les-Villages	Via Rhona - Les travaux font suite à une étude réalisée. Permet le développement des mobilités douces.	2021-2022	731 860		212 016€ (DETIL/DSIL) / 55 161€ (CTS dpt)	Région : 190 610€ / CNR : 94 631€ / LEADER : 66 708€	Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
S'épanouir et s'accomplir	Commune de Lépin-le-Lac	Construction d'un bâtiment cantine-garderie	Lépin-le-Lac	2021 : étude	2021-2022	450 000			DETIL-DSIL-FDEC- REGION	Impact sociétal
S'épanouir et s'accomplir	Communauté de communes Val Guiers	Réhabilitation du local jeune	Le Pont de Beauvoisin	Projet de réaliser d'importants travaux sur le local jeune : isolation, toiture, chauffage...	2021-2022	292 000				

Axe stratégique	Maître d'ouvrage	Intitulé projet	Commune	Description du projet // Ne sont retenus ici que les projets avec une enveloppe budgétaire	Calendrier	Budget (euros HT)	Subvention obtenues	Subventions demandées	Subvention envisagées	Contribution à la transition écologique
S'épanouir et s'accomplir	Commune de Verel-de-Montbel	Rénovation de la mairie	Verel-de-Montbel	Réhabilitation thermique (passage à pompe à chaleur, isolation), amélioration de la fonctionnalité, mise aux normes PMR, + toilettes publiques à côté	2021-2022	300 000			FDEC, DETR, Région	Impact sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions. Impact sociétal
Accueillir & S'épanouir et s'accomplir	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Création de parcours d'orientation à destination du public familial	CCLA	Création du parcours de la grotte du Loup / Création d'un parcours sur le secteur d'Ayn ou Dullin	2021-2022	7 100	5 680,00 €			Impact sociétal
Accueillir & S'épanouir et s'accomplir	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Création de parcours d'orientation à destination du public familial	CCLA	Création de parcours d'orientation lacustres à vocation pédagogique: - Parcours au nord du lac sur le thème de la faune et la flore du lac / enjeux de préservation - Parcours au sud du lac sur le thème des sites palafittiques	2021-2022	7 000			5 600,00 €	Impact sociétal
Accueillir	Commune de Lépin-le-Lac	Aménagements paysagers plage	Lépin-le-Lac	Installation de 2 voiles d'ombrage sur la plage, aménagements paysagers, éclairages de sécurisation du chemin piétons. 2021 : études	2021-2022	30 000				?
Accueillir	Commune de Lépin-le-Lac	Aménagement d'une base d'accès au sud du lac pour canoës et paddles	Lépin-le-Lac	Déplacements de clôtures de la plage- améliorations de ponton , aménagements paysagers. Installation d'une borne d'achat de droit de navigation. 2021 : études	2021-2022	30 000				?
Accueillir	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Aménagement du bâtiment de chronométrage aviron rive Est lac d'Aiguebelette - tranche 1	CCLA	Construit à l'occasion des CM aviron de 1997, le bâtiment est aujourd'hui "sous-utilisé". Sa position stratégique présente un atout important notamment en termes de positionnement à l'entrée de la voie verte longeant la rive Est du lac et de poste de surveillance. => Crédit à l'écriture extérieur dédié à la découverte du lac et à la sensibilisation aux enjeux de préservation des milieux naturels => Crédit à la construction de bureaux permettant d'accueillir les services de la RNR (Projet bénéficiant à la construction d'un PC sécurité offrant un espace de bureaux et de stockage de matériel pour les services de gendarmerie et le SDIS => Stationnement permanent des embarcations de sécurité et d'intervention Rqs: Financement Alcotra déjà attribué pour T1. Mise en oeuvre conditionnée par résultats étude complémentaire évaluation risque éboulement sur ce secteur.	2021-2022	200 000			260 000,00 €	Impact sociétal
Habiter	Commune de Jongieux	Sécurisation de la route départementale	Jongieux	Sécurisation de la RD traversant Jongieux, incluant les routes communales. Radar pédagogique, stop, ralentisseur... Étude et travaux	2021-2022	300 000			pas encore défini	?
Habiter	Commune de Marcieux	Sécurisation routes départementales	Marcieux	Sécurisation du carrefour RD921 / RD40e par la mise en place de panneaux "Alarme vitesse"	2021-2022	20 000				?
Habiter	Commune de Lépin-le-Lac	Sécurisation routes	Lépin-le-Lac	Sécurisation des intersections sur RD du village et de l'école. 2021 : études	2021-2022	30 000				?
Habiter	Commune de la Chapelle Saint Martin	Rénovation du pont	La Chapelle Saint-Martin	Rénovation du pont entre la Chapelle Saint-Martin et Saint-Pierre d'Alvey, qui menace de s'écrouler	2021-2022	50 000	8500€ (FDEC)			?
Habiter	Commune de Dullin	Sécurisation de la route de Vergenue et Gabiaux + Installation d'abris bus	Dullin	Mise en place de ralentisseurs signalétiques. Protection du carrefour et protection des habitants, enfants	2021-2022	6 000			Département, région	?

Axe stratégique	Maître d'ouvrage	Intitulé projet	Commune	Description du projet // Ne sont retenus ici que les projets avec une enveloppe budgétaire	Calendrier	Budget (euros HT)	Subvention obtenues	Subventions demandées	Subvention envisagées	Contribution à la transition écologique
Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Raccordement hameau des Goids - Novalaise	CCLA	Le hameau des "Goids" (commune de Novalaise) qui regroupe une douzaine d'habitations constitue un point noir en termes d'assainissement non collectif qui se caractérise par des déversement d'eaux usées non traitées. Le raccordement de ce secteur au réseau d'assainissement collectif constitue une opération prioritaire sur le plan sanitaire dans l'objectif de résorption des pollutions d'origine domestique.	2022	150 000			60 000,00 €	Impact positif sur la ressource en eau
Habiter & Accueillir	Commune de Gerbaix	Aménagement place de la mairie	Gerbaix	Mise en place aire de pique-nique et de jeux d'enfants	2022	200 000			79 000€(DETR), 49 900€ (région), 32400€ (dpt)	?
Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Raccordement Gerbaix, Lieu-dit Guigardet	CCLA	Raccordement d'une dizaine d'habitats au réseau d'assainissement collectif de la CCLA	2022	70 000			21 000,00 €	Impact positif sur la ressource en eau
Vivre avec son environnement	Commune de Loisieux	Projet d'assainissement collectif	Loisieux	Projet d'assainissement collectif au nord de la commune, et enfouissement réseau sec	2022	1 000 000			Département, SDES, DETR, Agence de l'eau	Impact positif sur la ressource en eau
Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Aménagement d'une plateforme de broyage des déchets verts / STEP intercommunale	CCLA	Le territoire dispose d'une première plateforme de broyage des déchets verts située sur la commune de Dullin. Compte-tenu du besoin et afin de limiter certains pratiques (feu, dépôts sauvages...), la CCLA a programmé la réalisation d'une troisième plateforme qui sera implantée à proximité de la nouvelle station d'épuration intercommunale (commune de la Bridoire).	2022	30 000			24 000,00 €	Impact positif sur les déchets et l'économie circulaire, sur la lutte contre les pollutions, et sur le changement climatique
Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Déchetterie - Réaménagement de l'accès camions / Apport et évacuation bennes	CCLA	L'accès actuel pour le dépôt et l'évacuation des bennes de matériaux pose un problème de respect des conditions de servitude en vigueur (passage sur une parcelle privée). En conséquence, la CCLA prévoit un réaménagement de l'accès à la déchetterie pour les camions du délégataire en charge de la gestion du bas de quai.	2022	40 000			24 000,00 €	Impact positif sur les déchets et l'économie circulaire
S'épanouir et s'accomplir	Commune d'Ayn	Aménagement de la cour de l'école	Ayn	Aménagement avec changement de revêtement et désimperméabilisation	2022	60 000			Région, agence de l'eau	Impact sociétal
Travailler et entreprendre	Commune de Novalaise	Homogénéiser et renforcer la signalétique	Novalaise	Installer des mâts et des panneaux de signalétique (y compris parkings et services)	2022	16 000				?
Vivre avec son environnement	Commune de Novalaise	Rénovation du captage du Fontanet	Novalaise	Rénover le local technique avec télégestion du comptage et des vannes	2022	47 000				Impact positif sur la ressource en eau
Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Piquetage de protection zones de végétation aquatique du lac d'Aiguebelette, tranche 3	CCLA	Mise en place d'un piquetage de protection sur environ 11 kms des zones de végétation aquatiques du lac d'Aiguebelette de manière à empêcher la prénétration humaine (embarcations, nageurs...) et de ménager un espace tampon => Préserver la biodiversité floristique et faunistique du lac	2022	265 849			212 679,00 €	Impact positif sur la préservation de la biodiversité et des espaces naturels
Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Réhabilitation du marais des Marquaires, Aiguebelette-le-Lac - étude	CCLA	=> Etude / Réouverture du marais des Marquaires, commune d'Aiguebelette-le-Lac / Maintien de la biodiversité et de la fonctionnalité de la ZH + Ouverture paysagère	2022	10 000			8 000,00 €	Impact positif sur la préservation de la biodiversité et des espaces naturels

Axe stratégique	Maître d'ouvrage	Intitulé projet	Commune	Description du projet // Ne sont retenus ici que les projets avec une enveloppe budgétaire	Calendrier	Budget (euros HT)	Subvention obtenues	Subventions demandées	Subvention envisagées	Contribution à la transition écologique
Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette - SIAGA - CEN	Préservation des zones humides du bassin versant du lac d'Aiguebelette - plan de gestion	CCLA	Au-delà des enjeux de biodiversité, les zones humides ont un rôle en fonctionnel en matière de préservation de la ressource en eau et de limitation des apports "polluants" et fertilisants à l'échelle du bassin versant et in fine, du lac. => Elaboration d'un plan de gestion préservation - restauration de ces ZH	2022	30 000			21 000,00 €	Impact positif sur la préservation de la biodiversité et des espaces naturels
Vivre avec son environnement	Commune de Novalaise	Protection du patrimoine naturel	Novalaise	Protéger de l'érosion et mise en valeur du cap sur la plage de Bon Vent. Mise en valeur du site	2022	13 000				Impact positif sur la préservation de la biodiversité et des espaces naturels
Vivre avec son environnement	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Programme de restauration des cours d'eau du BV du lac -étude	CCLA	Gestion ripisylve et des embâcles, valorisation piscicole, traitement des érosions. Réalisation d'un plan de gestion.	2022	40 000			28 000,00 €	Impact positif sur la préservation de la biodiversité et des espaces naturels
Habiter	Syndicat Mixte de l'Avant-Pays-Savoyard	Réalisation d'un plan de rénovation des logements énergivores	Smaps	TEPOS / Plan en lien avec le plan de remplacement des chauffages obsolètes	2022	30 000€ à 50 000€				
Habiter	Commune de Rochefort	Aménagement du parking de la salle des fêtes	Rochefort	Refaire le parking de la salle des fêtes, création d'un quai-bus pour les élèves, installation de conteneaires semi-enterrés pour les ordures.	2022	80 000 -100 000€				Impact sociétal
Habiter	Commune de Marcieux	Chauffage mairie et salle des fêtes	Marcieux	Retrait de la chaudière fuel, installation d'une géothermie pour économiser la consommation de 3000 l de fuel/an-passer en énergie propre	2022	50 000				Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Habiter	Commune de Traize	Rénovation énergétique de l'ancien presbytère	Traize		2022	93 000				Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Se déplacer	Commune de Novalaise	Création d'un parking covoiturage	Novalaise	Réalisation d'un parking covoiturage à usage multimodale et sécurisation embarquement des lignes régulières et scolaires devant le collège. Le projet comprend également l'aménagement d'un quai de réception pour les autocars.	2022	147 000			80% (région...)	Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Habiter	Commune de Saint-Alban de Montbel	Rénovation de la salle des fêtes François Cachoud - Traitement acoustique	Saint-Alban de Montbel	Amélioration de l'acoustique de la salle par pose de panneaux acoustiques	2022	20 000				
Habiter	Commune de Saint-Alban de Montbel	Rénovation vitraux de l'église et protection	Saint-Alban de Montbel	L'aile sud de l'église prend l'eau en raison de vitraux cassé : rénovation des vitraux, puis installation de protection anti-projection.	2022	10 000				
S'épanourir et s'accomplir	Commune de Lépin-le-Lac	Création d'une aire de jeux	Lépin-le-Lac	Création d'une aire de jeux enfants à la plage	2022	30 000			DETR-DISL-FDEC- REGION + plan rénovations espaces gares Sncf	Impact sociétal

Axe stratégique	Maître d'ouvrage	Intitulé projet	Commune	Description du projet // Ne sont retenus ici que les projets avec une enveloppe budgétaire	Calendrier	Budget (euros HT)	Subvention obtenues	Subventions demandées	Subvention envisagées	Contribution à la transition écologique
Accueillir	Communauté de communes de Yenne	Poursuite de l'aménagement du belvédère du Mont du Chat	Saint-Paul-sur-Yenne	Structurer le stationnement, améliorer l'ambiance paysagère, aménagement de contemplation au site de décollage de vol libre, création d'un cheminement adapté aux personnes à mobilités réduites du parking au site panoramique de décollage.	2022	100 000				Impact sociétal
Accueillir & Se déplacer	Commune de Saint-Jean-de-Chevelu	Aménagement de mobilité douce des lacs de Chevelu	Saint-Jean-de-Chevelu	Création d'une voie verte sur 1500 mètres linéaires entre le chef lieu de Saint-Jean-de-Chevelu et l'école communale. Étude préalable	2022	300 000				Impact sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions. Impact sociétal.
Accueillir	Communauté de communes de Yenne	Valorisation de la montée cyclosportive du Mont du Chat	Saint-Paul-sur-Yenne	Valoriser la montée cyclosportive du Mont du Chat comme défi sportif et développer l'offre VTT entre le piémont et la crête du Mont du Chat.	2022	50 000				Impact sociétal
Accueillir & Se déplacer	Communauté de communes de Yenne	Aménagement d'accueil ViaRhôna	La Balme	Création d'équipements d'accueil nécessaire pour les itinérants et excursionnistes : aire de repos en proximité du fleuve, point d'eau, toilettes sèches, parking, aménagements paysagers...	2022	50 000				Impact sociétal
Accueillir & Se déplacer	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette / Région ?	Bouclage du lac par une voie verte - Rive Ouest. Véloroute des 5 lacs	CCLA	Le bouclage du lac par une voie verte constitue un enjeu fort pour le développement des mobilités douces sur le territoire de la CCLA. Dans ce cadre l'aménagement de la rive ouest du lac revêt un enjeu particulier pour offrir une continuité cyclable sécurisée desservant les pôles d'activité du tour du lac et reliant les pôles intermodaux (Parking de covoiturage au Nord, gare TER SNCF au sud). Le projet porte sur la création de liaison "Sougey" - "Gué des Planches". L'aménagement de cette voie s'inscrit par ailleurs dans le projet de création de la véloroute des 5 lacs.	2022	2 400 000				Impact positif sur la lutte contre le changement climatique et les pollutions.
Accueillir	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Territoire de trail - mise en oeuvre	CCLA	Le territoire du lac d'Aiguebelette est particulièrement adapté à la pratique du trail. Celle-ci n'est aujourd'hui pas structurée. => Création de parcours de trail / Labellisation et communication / Développement des outils et équipements nécessaires à la pratique et à l'organisation d'évènements. Projet élaboré en concertation avec les territoires voisins et notamment le PNR de Chartreuse. Réflexion sur l'accueil de ce public spécifique en lien avec les hébergeurs.	2022	50 000			40 000,00 €	Impact sociétal
Habiter	Commune de Dullin	Reprise routes communales	Dullin	Programme pluri-annuel pour maintenir un bon niveau de sécurité	2022	40 000			Département	?
Habiter	Commune de Novalaise	Aménagements routiers	Novalaise	Créer des aménagements routiers (chicane, chaussidou, etc.) dans le centre bourg et hameaux pour réduire la vitesse de circulation	2022	84 000				?
Habiter	Commune de Novalaise	Sécurisation du village	Novalaise	Installation de barrières et/ou bornes escamotables pour empêcher l'intrusion de véhicules	2022	98 000				?

Axe stratégique	Action	Maître d'ouvrage	Calendrier	Montant total (euros HT)	Part MO	Part Etat	Autres financeurs	Non précisée obtenue (état, dpt, région)	Non précisée envisagée (état, dpt, région)	DSIL obtenue	DSIL demandée	DSIL envisagée	Part Etat (non précisée)	Part Etat (non précisée et envisagé)	DSIL/DETR demandé	DSIL/DETR envisagé	DETR obtenue	DETR demandée	DETR envisagée	FNADT	Plan relance	Plan relance (envisagé)	Département Savoie obtenu	Département savoie demandé	Département savoie envisagé	Région obtenu	Région demandé	Région envisagé	Agence de l'eau	Agence de l'eau (envisagé)	Union Européenne envisagé	Autres (CAF, CNR, FIPD,...) obtenu	Autres (CAF, CNR, FIPD, DGGN, SDES...) envisagé
S'épanouir et s'accomplir	Diffusion culturelle	Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard	2021	25 000 €																													
S'épanouir et s'accomplir	Mise aux normes "salle de l'imprimerie"	Commune de Lépin-le-Lac	2021	75 000 €																													
S'épanouir et s'accomplir	Rénovation accueil mairie	Commune de Lépin-le-Lac	2021	20 000 €																													
S'épanouir et s'accomplir	Rénovation d'un bâtiment communal	Commune de Jongieux	2021	80 000 €			40 000 €																										
S'épanouir et s'accomplir	Travaux d'extension de l'école communale	Commune de Meyrieux-Trouet	2021	348 000 €																													
S'épanouir et s'accomplir	Acquisition d'un logiciel de gestion de la petite enfance, enfance, jeunesse	Communauté de communes de Yenne	2021	21 000 €																										17 018 €			
Total								1 838 658 €	0 €	609 000 €	0 €	0 €	18 446 €	212 016 €	44 000 €	438 367 €	230 000 €	0 €	0 €	0 €	162 167 €	74 947 €	200 046 €	193 000 €	250 000 €	251 610 €	0 €	0 €	76 308 €	246 351 €			
Vivre avec son environnement	Aménagement d'une plateforme de broyage des déchets verts / Zone artisanale du Goûtier	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	2021	40 000 €				28 000 €																									
Vivre avec son environnement	Déchetterie - Aménagement d'un accès supplémentaire pour les usagers	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	2021	15 000 €				4 500 €																									
Vivre avec son environnement	Nettoyer le terrain des ateliers municipaux	Commune de Lépin-le-Lac	2021	15 000 €																													
Vivre avec son environnement	Piquetage de protection zones de végétation aquatique du lac d'Aiguebelette, tranches 1 &2	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	2021	383 840 €				81 600 €	225 742 €																								
Vivre avec son environnement	Raccordement chef-lieu Marcieux	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	2021	70 000 €				21 000 €																									
Vivre avec son environnement	Travaux d'entretien des cours d'eau	Communauté de communes de Yenne	2021	10 000 €	10 000 €	0 €	0 €																										
	Total				535 600	2 789 037	0	768 000	0	0	36 891	212 016	44 000	676 733	460 000	0	0	0	0	315 833	98 733	400 091	386 000	500 000	312 610	0	0	85 908	0	292 703	0		

*